

Rapport d'activité 2018

Conformément à son objet social, la Fondation Seligmann œuvre « pour le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français et a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme ».

Les actions de la Fondation

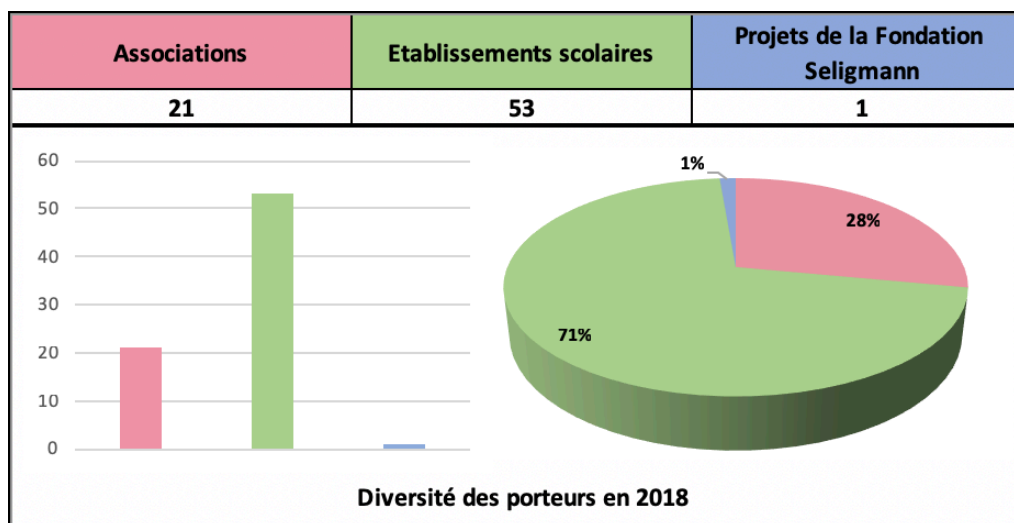
Elles se sont déroulées autour de trois thématiques :

- l'accueil, l'insertion et la lutte contre l'exclusion ;
- la tolérance, la lutte contre le racisme et le communautarisme ;
- l'égalité des chances : culture, arts, sciences, sport.

Les aides à projets

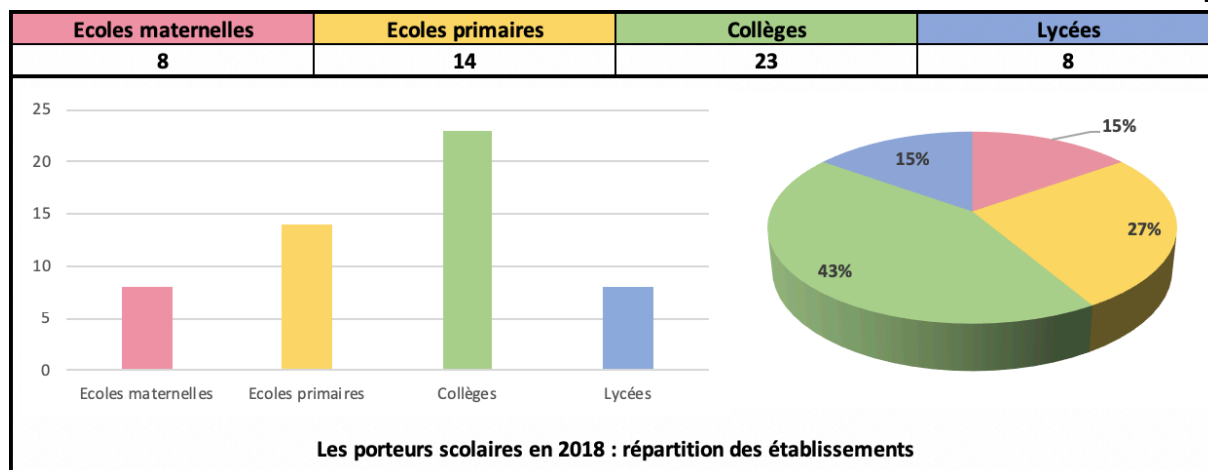
En 2018, **139 projets ont été présentés** à la Fondation Seligmann.

75 projets, portés par **21 associations** et **53 établissements scolaires**, ont bénéficié d'une aide de la Fondation. Une trentaine d'établissements scolaires ont indirectement bénéficié de ces projets.



30 structures ont été aidées pour la première fois : 7 associations et 23 établissements scolaires (6 écoles maternelles, 5 écoles primaires, 10 collèges, 2 lycées).

73 % des projets aidés ont été réalisés en milieu scolaire, qu'ils aient été portés par des établissements scolaires, une association ou la Fondation.



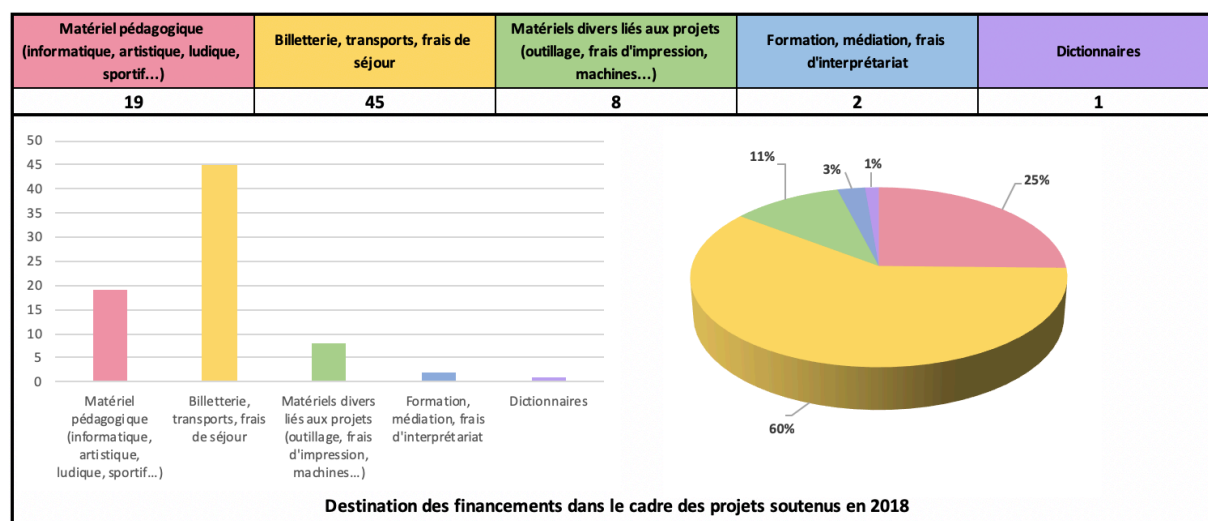
La totalité des projets 2018 s'est déroulée pour **22% en Seine-Saint-Denis, 35% en Essonne, et 43% sur Paris**, sans compter le GISTI intervenant sur la France entière.

Les projets continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle. Les évaluations transmises continuent de gagner en précision.

Quatre actions en faveur des mineurs non accompagnés (MNA) hébergés dans des hôtels ou sur des sites spécifiques ont été mises en place permettant le développement de matériels ludiques et/ou pédagogiques et de secours. Un projet a permis d'apporter une aide à des journalistes exilés, tout en effectuant une action de communication importante pour la Fondation Seligmann sur les grilles de l'Hôtel de ville de Paris avec l'agence Magnum et la Maison des journalistes, en 2019.

Quatre projets ont plus particulièrement concerné les Roms et leur insertion tant dans le système scolaire que dans la société.

La présence d'une volontaire en service civique sur 10 mois (de septembre à juin) depuis 2 ans permet de rendre compte des différentes rencontres auxquelles la Fondation a pu participer.



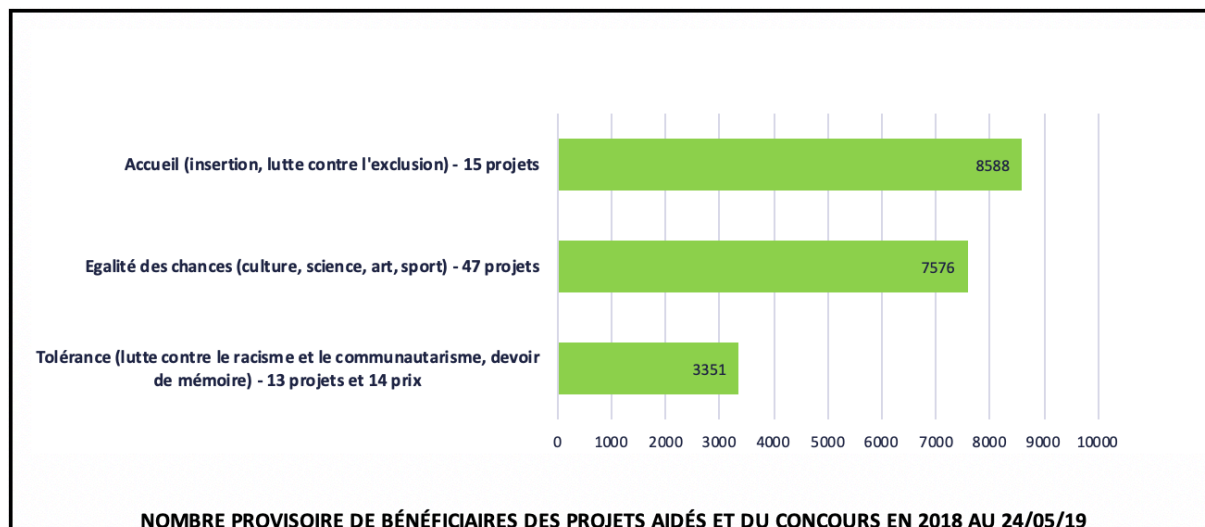
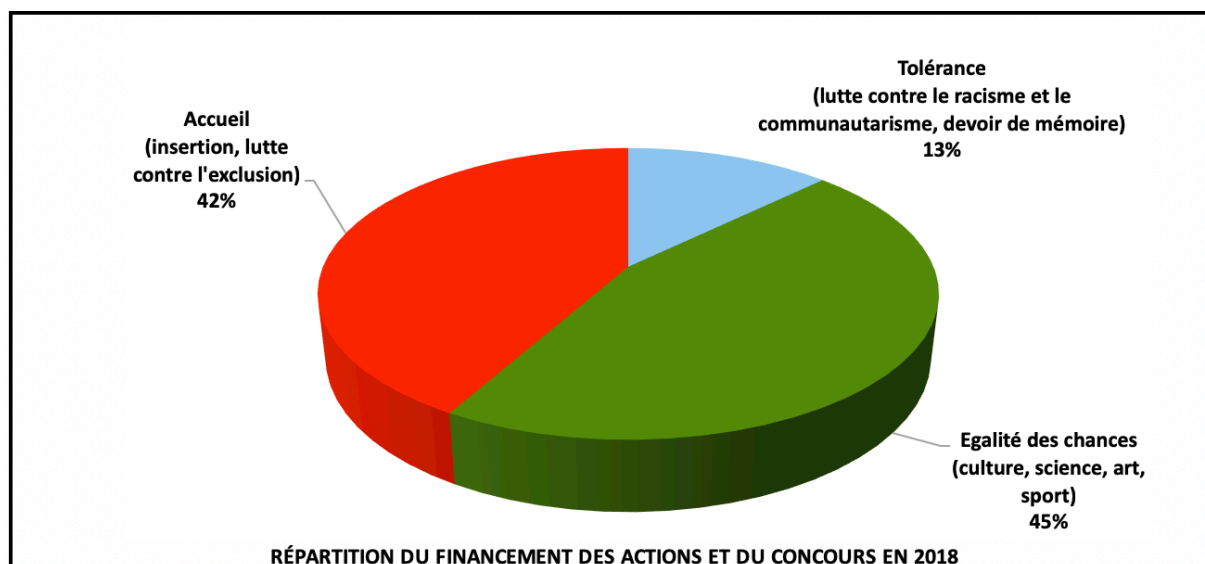
31 projets de séjours ont été financés : 22 d'entre eux avaient une visée pédagogique, 6 une visée mémorielle et 3 avaient pour but l'accueil et l'intégration ou la dynamique de quartier.

Le partenariat mis en place avec le Camp des Milles a permis aux 293 élèves de 3^{ème} et CM2 du REP+ Louise Michel en Essonne et à deux classes de 3^e du Collège Françoise Seligmann, à Paris (10^e) de réfléchir à la montée du racisme et au mécanisme génocidaire.

Les projets aidés les années antérieures continuent. Nous devons en particulier mentionner l'équipe de médiation du Mémorial de Rivesaltes qui a monté des activités sur la base de l'outil Figures

Libres à partir des cinq valises pédagogiques offertes en 2015 par la Fondation Seligmann et rappelant les différentes populations retenues. Ainsi une quarantaine de groupes scolaires, soit un total 1100 élèves, ont travaillé à partir des valises.

40 projets ont été refusés, au vu du dossier ou après rencontres, car n'étant pas en adéquation avec les buts ou les moyens de la Fondation, ou ne dépendant pas du secteur géographique déterminé pour les actions 2018. **24 dossiers soumis ont été abandonnés** par leurs porteurs en 2018.



« L'opération dictionnaires »

La maîtrise de la langue est un outil pour réussir l'intégration et le dictionnaire un outil de travail indispensable à cet apprentissage ainsi qu'une ressource de défense contre la violence, à travers la parole. Sur Paris, plus de 1 474 jeunes allophones entre 10 et 23 ans, certains jamais scolarisés avant leur arrivée en France venant de 65 établissements et représentant plus de 100 nationalités, ont réussi le Diplôme d'études de langue française (Delf). Plus de 850 d'entre eux ont reçu un dictionnaire en récompense dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le 19 septembre 2018. Sur Paris, 400 enfants du primaire ayant passé le Delf Prim ont aussi reçu un dictionnaire. Cette démarche en leur faveur est cependant peu satisfaisante compte tenu de leur faible niveau.

En Seine-Saint-Denis ce sont 4 cérémonies par regroupements de districts qui ont permis la remise aux 1 254 jeunes lauréats représentant 60 nationalités et encore plus de langues.

Pour l'Essonne la remise tant des diplômes 2018 que des dictionnaires a été annoncée pour juin 2019, compte tenu des renouvellements au sein de la Direction départementale les services de l'éducation nationale du département.

Le concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme » pour les collèges et lycées

Dans le cadre de son concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme », la Fondation décerne, à la fin de chaque année scolaire, plusieurs prix d'un montant de 1 000 € récompensant la réalisation par des classes de collégiens, lycéens ou apprentis, seules ou avec les membres de la communauté éducative et les parents d'élèves, de projets traduisant leur désir du « vivre ensemble », leur refus du racisme et du communautarisme.

La diffusion de l'appel à projet a été assurée par les rectorats sur leurs sites, dans *Après-demain*, sur le site de la fondation, sur le site de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (Dilcrah), et par l'envoi de trois newsletters à nos abonnés comme aux établissements scolaires. Le site de la Fondation permet le téléchargement de la fiche de candidature, guidant le travail des enseignants.

Pour l'année scolaire 2017-2018, le jury présidé par Mme Mondane Colcombet, vice-présidente de la Fondation Seligmann, a reçu 24 dossiers, et a décerné, le 6 juin 2018, 14 prix à 4 projets portés par des établissements de Paris, 6 projets de l'Essonne et 4 projets en Seine-Saint-Denis. Ces projets sont, pour la plupart, menés dans un cadre pluridisciplinaire associant souvent plusieurs classes ou niveaux, voire l'ensemble d'un établissement.

Les rencontres

Les membres du Conseil d'animation ont été réunis six fois, afin d'étudier les dossiers et d'apporter un avis éclairé au bureau et au Conseil d'administration. Ils ont participé avec la déléguée générale à près de quarante rencontres, avec les nouveaux demandeurs, les porteurs de projets, rencontres « découvertes » et de bilan, inaugurations, vernissages, comités de pilotage, spectacles, permettant de vérifier l'adéquation de leurs objectifs et les évaluations fournies avec ceux de la fondation ainsi que leurs moyens et leur mode de fonctionnement. Ces rencontres ont donné lieu à six refus.

Des rencontres institutionnelles ont eu lieu avec la DSDEN et la préfète à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis, ainsi qu'avec l'adjointe à la Mairie de Paris, en charge de la lutte contre les discriminations et pour les droits humains, et pour la première fois avec la Dilcrah.

Le journal *Après-demain*

Le comité de rédaction d'*Après-demain* s'est réuni 10 fois au cours de l'année 2018.

La Fondation a publié 4 numéros d'*Après-demain* en 2018 et 5 500 exemplaires ont été imprimés (5 800 en 2015, 6 200 en 2016, 5 300 en 2017).

- « La prison », janvier, n°45NF
- « La culture », avril, n°46NF
- « Quel avenir pour les Outre-mer ? », septembre, n°47NF
- « La laïcité », décembre, n°48NF

Le Journal a participé à la « **Semaine de la presse et des médias dans l'école** » en adressant 900 numéros d'*Après-demain* à 900 établissements scolaires, à leur demande, répartis sur la France entière.

- 400 exemplaires du n°48NF « La laïcité » ;
- 200 exemplaires du n°47NF « Quel avenir pour les Outre-mer ? » ;
- 150 exemplaires du n°46NF « La culture » ;
- 75 exemplaires du n°45NF « La prison » ;
- 75 exemplaires du n°43NF « Les populismes ».

Chaque numéro a présenté sous la rubrique « Exemple à suivre » un projet ou un porteur de projet remarqué par la Fondation, ainsi que « Les actions de la Fondation Seligmann », par ailleurs portées sur le site de la Fondation avec des liens avec les différents partenaires.

Après-demain en chiffres

Nombre d'abonnés au 31 décembre 2018 : 168 abonnements payants dont 143 abonnés facturés en 2018, et 435 abonnés gratuits dont 196 associations ou établissements scolaires aidés ou récompensés par la Fondation.

Le nombre d'abonnés continue de baisser en 2018, avec 13% d'abonnés de moins qu'en 2017. Six nouveaux abonnements ont été souscrits en 2018.

Une analyse succincte des abonnés payants au 31 décembre 2018 montre que 36% sont des particuliers, 33% des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, 13% des administrations ou des collectivités territoriales, et 16% des bibliothèques ou médiathèques.

41 commandes ont été passées sur le site, qu'il s'agisse de commandes de numéros individuels ou de réabonnements.

Diffusion CAIRN

Cairn.info est un portail internet lancé en 2005 qui met en ligne de très nombreuses revues et diffuse auprès de sa clientèle, largement institutionnelle, des bouquets d'abonnements. *Après-demain* a intégré plusieurs bouquets en janvier 2017, ce qui lui permet d'être diffusé largement auprès d'institutions, établissements publics et bibliothèques universitaires. Le coût de la mise en ligne sur le portail a été amorti et la diffusion par CAIRN a été plus importante que directement via la Fondation par abonnement ou par achat au détail en ligne.

Nombre d'articles consultés en 2018 par cette diffusion :

- Bouquet Général **8 463** articles ;
- Bouquet Eco. Soc. Pol. **811** articles ;
- Bouquet Travail Social **311** articles ;
- Bouquet SHS (Sciences humaines et sociales) **33** articles ;
- Pay-per-view **152** articles.

Le site de la Fondation Seligmann

On observe à nouveau une baisse de fréquentation globale du site par rapport à 2017.

- 15 896 pages visitées (19 689 en 2017) ;
- 4 645 visiteurs (5 371 en 2017).

Le site est utilisé pour la communication institutionnelle de la Fondation Seligmann (fonctionnement de la Fondation, actions et modalités de candidature à l'aide à projet,

concours, prix littéraire), ainsi que pour la diffusion d'*Après-demain* (abonnement, achat au numéro ou à l'article, accès aux archives).

Le fonctionnement de la Fondation Seligmann

Le conseil d'administration a été réuni deux fois, le bureau huit fois ; ses membres restant en contact permanent.

À titre indicatif, la Fondation a reçu 554 courriers, et en a envoyé 289. 5163 courriels ont été reçus et 2806 envoyés. 7 newsletters ont été envoyées pour un total de 12 792 envois à plus de 1800 abonnés.

L'administratrice de la Fondation a bénéficié, à sa demande, d'une rupture conventionnelle et a quitté la Fondation le 5 mars 2018. Les tâches d'administration et de gestion ont été assurées par la déléguée générale avec l'aide pertinente de l'assistante. Le rédacteur en chef d'*Après-demain* a assuré de secrétariat de rédaction du journal.

L'embauche d'un administrateur à temps plein sera effective à compter du 1^{er} février 2019.

Les comptes sont confiés, comme les années précédentes au cabinet Audit CPA, qui délègue une comptable une fois par mois, ce cabinet assure aussi la gestion des paies, des charges sociales et à partir de 2019 le prélèvement à la source.

Le commissariat aux comptes a été assuré pour la première année de sa mission par M. Gilles Borie.

Perspectives 2019

Pour une meilleure communication, deux comptes Twitter ont été créés en février, l'un pour la Fondation, l'autre pour *Après-demain*, et une réflexion a été engagée sur l'évolution du site internet. Des partenariats sont en cours de développement pour 2019 avec le Mémorial de la Shoah de Drancy et la DSDEN de Seine-Saint-Denis pour permettre aux élèves du département de visiter ce lieu de mémoire et de participer à des ateliers.

Dans le cadre d'un redéploiement (abandon des Delf Prim à Paris), l'opération « dictionnaires » sera étendue au Val-de-Marne dès 2019, dans la perspective de l'extension de l'ensemble des activités de la Fondation dans ce département.